

RADIOLOGUE INDUSTRIEL

Fiche FAST n° **02-11-14** | (29/09/2012)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

Description de l'activité

Définition : Effectue des contrôles non destructifs (CND) de divers produits pour détecter leurs défauts de structure ou évaluer leur épaisseur. Le contrôle radiographique (rayons X ou gamma) est la technique la plus répandue : elle permet notamment le contrôle des grosses pièces de fonderie ou de chaudronnerie, la vérification de structures béton, de l'état des câbles métalliques ou des tuyauteries et la mesure des densités de sols. Les sources radioactives utilisées en gammagraphie (Iridium 192, Cobalt 60, Césium 137) sont stockées dans des protecteurs portatifs arrêtant quasi totalement le rayonnement en position stockage.

- Transporte le matériel dans une mallette pesant de 10 à 20 kg
- Balise le chantier et délimite un périmètre de sécurité
- Calcule le temps d'exposition nécessaire, place le film, fixe l'embout d'irradiation de part et d'autre de la pièce à radiographier, se protège en s'installant à distance de la source et télécommande l'irradiation
- Développe ses films en laboratoire, en fait l'interprétation et adresse un rapport au client

Exigences

- Attention/ Vigilance
- Acuité auditive adaptée/Poste : Acuité auditive adaptée au poste (audition dans le bruit)
- Capacité Réflexion /Analyse
- Conduite : VUL ; PL ; Engins ; PEMP : Conduite : VL
- Contrainte Temps Intervention
- Contrainte posturale : Position Assise Prolongée ; Position Debout Prolongée ; Position Accroupie ; Position Agenouillée ; Bras en Élévation ; Cou Extension Prolongée ; Toute Posture ; Penché en Avant
- Charge mentale
- Esprit Sécurité
- Horaire de travail :travail posté ; 3x8h, 2x8h ; travail de Nuit > 270 h/an ; Astreinte ; Heure Supplémentaire ; Dépassement Horaire : Horaire de travail : travail nuit > 270h/an, horaire irrégulier, heure supplémentaire
- Multiplicité Lieux Travail
- Poste Sécurité

- Sens Responsabilités : Sens responsabilité (rédaction de rapports)
- Travail en Equipe
- Travail Espace Restreint
- Travail Hauteur : échelle, passerelle
- Travail Milieu Isolé
- Travail Pour Entreprise Utilisatrice
- Vision adaptée au poste : vision de loin, vision de près, vision des couleurs, vision intermédiaire, crépusculaire, pénombre

Accident du travail

- Chute Hauteur
- Chute de plain-pied, surface glissante : Chute de plain-pied : dénivellation, encombrement, terrain accidenté
- Déplacement en ouvrage étroit : canalisation, tranchée profonde, heurt de structure
- Travaux rayonnement ionisant : exposition externe
- Contact électrique
- Port manuel de charge : s : conditionnement des déchets
- Risque routier : Déplacements sur différents sites : Risque routier : trajet, mission
- Travail Espace Confiné

Nuisances

- Rayonnements ionisants - Voir la fiche
- Bruit - Voir la fiche
- Nuisances spécifiques à l'entreprise : poussières, toxiques, radioactivité

Maladies professionnelles

- Affections provoquées par les rayonnements ionisants [6] "Tableau MP INRS

Surveillance médicoprofessionnelle

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles

Mots-clés

GAMMAGRAPHIE, RADIOLOGUE INDUSTRIEL, RAYON X, RAYONNEMENT IONISANT, SOUDURE,
SOURCE SCELLEE